CONSULAT GÉNÉRAL
DE FRANCE
à
MUNICH
LJ/SE
N° 252-

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MUNICH, le 22 janvier 1947.
Widenmayerstr. 51
Tel. 2480

Monsieur,

Je n'avais pas manqué de soumettre à Paris votre demande d'une participation française à une exposition d'architecture projetée à l'origine pour décembre et ensuite ajournée.

J'ai l'honneur de vous faire connaitre que, à son grand regret, le Ministère français de la Reconstruction et de l'Urbanisme, qui était qualifié pour assurer cette participation, n'a pu donner une réponse favorable; une Exposition Internationale de l'Urbanisme et de l'Habitation doit s'ouvrir à Paris en 1947 et les services français concentrent à l'heure actuelle tous leurs efforts à sa réalisation.

Si toutefois l'Exposition de Munich restait dans vos projets, je vous demanderais de me le faire savoir en m'indiquant la date envisagée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Joung

MINISTRE PLENIPOTENTIAIRE
CHARGE DU CONSULAT GENERAL
DE FRANCE A MUNICH

Dr. Ing. Erich BÜCKLER
Theodor Fischer Haus
Agnes Bernauerstr. 112
MÜNCHEN